



Procès verbal

Assemblée Générale le vendredi 5 juin 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2019 de l'association RAMAGE s'est tenue **Vendredi 5 juin 2017 à 17h** sur invitation du président.

En raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19, l'assemblée générale de RAMAGE s'est tenue en réunion Zoom, c'est-à-dire chacun chez soi devant son propre ordinateur.

Membres du Conseil d'Administration présents :

Yves HUSSENOT (président), Jean-Pierre LE LOC'H (trésorier) et Geneviève BROUARD-DUVAL (secrétaire générale)

Deux collèges représentent les adhérents à l'Assemblée générale :

- Pour le collège des « apprenants », aucun des 150 adhérents invités par mail n'a pu rejoindre la réunion ZOOM créée pour tenir l'AG malgré la situation sanitaire, comme précisée ci-dessus.

- Pour le collège des « formateurs », sept adhérents étaient connectés en ligne et ils se sont portés candidats :

Michèle ROCHEFORT, Jean-Pierre GAY, Georges RIPOTEAU, Robert BERTHIAS, François ROBILLARD, Jean-Pierre LE LOC'H, Michel RAMUS

Ordre du jour :

- Rapport moral,
- Rapport financier et budget prévisionnel 2019
- Approbation des comptes 2019
- Election des membres du Conseil d'Administration

Le président explique les raisons qui ont conduit à organiser la tenue de cette AG à « huis clos »
Il rend hommage aux formateurs bénévoles de RAMAGE pour les actions qu'ils mènent pour transmettre aux seniors le savoir numérique sous ses différentes formes. Et il les remercie pour leur engagement envers Ramage.

1ère résolution : approbation du Rapport moral

Le rapport moral (en annexe) est exposé.

Il est approuvé à l'unanimité

2ème résolution : rapport financier de l'exercice 2019

Le trésorier Jean-Pierre Le Loc'h présente le rapport financier pour l'année 2019.

Les ressources de RAMAGE proviennent des :

- cotisations adhérents (déductibles)
- cours par petits groupes (payants)
- subvention (Conférence financeurs CNSA)

Les recettes de l'exercice 2019 s'élèvent à **12759,44 €** contre 13490€ en 2018

Elles proviennent pour 8980 € de contribution des adhérents :

5640 € viennent des cotisations et 3340 € des Cours par petits groupes

S'y ajoute 3500 € de produits exceptionnels obtenus grâce à deux subventions : Conférence des financeurs - CNSA et Mairie du 7^{ème}.

Des charges stables qui s'établissent pour 2019 à **8242,33 €** contre 10 440 € en 2018.
Soit une légère baisse par rapport à l'année précédente.

Noter l'absence de poste « Salaire et charges », inquiétante pour l'avenir de notre association qui n'a pas les moyens de rémunérer un salarié, même à mi-temps.

En 2019, RAMAGE a accueilli et (ou) aidé près de 200 seniors. L'association a enregistré près de 150 adhésions. Et maintenu son action grâce à ses 25 formateurs bénévoles.

Le résultat de l'exercice 2019 est positif. Il s'établit à **4516,61 €**.
Il est proposé de l'affecter au report à nouveau après déduction des fonds propres de l'association.

Le budget prévisionnel de RAMAGE pour 2020 est comme en 2019 de **10 000 €**.

Tous nos remerciements à Jean-Pierre Gay et au trésorier Jean-Pierre Le Loc'h qui ont tous deux contribué à la saisie et à l'édition des comptes de RAMAGE.

Le rapport financier de l'exercice 2019 est mis aux voix.
Le rapport est approuvé à l'unanimité

3ème résolution : élection des membres du CA

Candidats :

Yves HUSSENOT, né le 5 juin 1947
Cinéaste retraité 204 rue de Vaugirard, 75015 Paris
Téléphone : 01 43 06 72 00 – E-mail : yves.hussenot@wanadoo.fr

Jean-Pierre LE LOC'H , né le 4 septembre 1947 à Neuilly sur Seine
Ingénieur – demeurant 22 rue Baudin, 92130 Issy-les-Moulineaux
Téléphone : 06 83 35 99 53 - e-mail : jp.leloch@wanadoo.fr

Geneviève BROUARD DUVAL, Ancien Directeur Caisse de Retraites
203bis Blvd St Germain, 75007 Paris
Téléphone 01 45 49 14 33 – e-mail : genevievebrouardduval@gmail.com

Les candidats sont élus au Conseil d'administration à l'unanimité
Yves HUSSENOT est élu président du CA à l'unanimité

Sont élus au Bureau : le président Yves HUSSENOT ; le trésorier Jean-Pierre LE LOC'H ; la secrétaire générale Geneviève BROUARD DUVAL

4ème résolution : questions diverses

Pour simplifier la gestion de l'association, le recouvrement de la cotisation des adhérents est désormais annuelle et liée au calendrier scolaire. Elle sera demandée pour toute inscription à partir de la rentrée de septembre 2020.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h

Le président